



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-256

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 10/11/2025

Intitulé du poste (F/H):

Jardinier (F/H)

Domaines de Champs-sur-Marne et de Jossigny

Catégorie statutaire : C

Corps : Adjoint technique des
administrations de l'Etat

Code corps : ATAE

Groupe RIFSEEP : 1

Grille CMN : 1

Métier cadre de gestion : Jardinier d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Technicien du patrimoine

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
FPECUL09

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Château de Champs-sur-Marne, 31 rue de Paris 77420 Champs-sur-Marne

Missions et activités principales

Au sein d'une équipe de 6 personnes placée sous l'autorité de la cheffe-jardinier, le jardinier contribue à l'entretien du parc du château de Champs-sur-Marne, parc historique de 85 hectares composé d'un jardin à la française, de prairies et d'espaces boisés.

Il peut être amené à intervenir ponctuellement sur le parc du château de Jossigny, de 6 hectares.

A ce titre, il exerce les activités principales suivantes.

En matière de travaux d'entretien courant des jardins :

- Entretien et tonte des pelouses, découpe des bordures ;
- Plantations des végétaux et suivi d'arrosage ;
- Participation aux productions florales sous serre ;
- Entretien et taille des massifs, des topiaires et des haies ;
- Désherbage ;
- Soufflage et ramassage des feuilles ;
- Taille des arbustes et débroussaillage ;
- Participation aux travaux forestiers ;
- Entretien du matériel courant.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Alerte sur tout problème pouvant nuire à la sécurité et à la protection de la flore du domaine et notamment sur l'état sanitaire des végétaux ou la présence de maladies ou éléments ravageurs ;
- Veille au maintien du bon état des infrastructures et signalement des éventuels dysfonctionnements ;
- Veille à la sûreté des interventions de prestataires extérieurs dans le cadre des opérations de travaux.

Les jardiniers travaillent dans un parc ouvert au public et sont amenés à informer les visiteurs sur leur métier et à les sensibiliser au respect des conditions contribuant à la préservation des différentes espèces végétales.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissance des végétaux (pratique) ;
- Connaissance des techniques de base de taille et de plantation (pratique) ;
- Maîtrise du matériel technique et de son entretien (nettoyage, petites réparations) (pratique) ;
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité (pratique).

Formation en espaces verts ou expérience d'un an minimum souhaitée dans le domaine

Savoir-faire :

- Polyvalence

Savoir-être :

- Goût du travail en équipe ;
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie ;
- Dynamisme ;
- Capacités d'adaptation et d'autonomie ;
- Adaptabilité au terrain et aux aléas climatiques ;
- Disponibilité et respect à l'égard des visiteurs.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Construit au début du 18^e siècle dans le style classique, le **château de Champs-sur-Marne** est l'archétype de la maison de plaisance de l'époque. Il a accueilli d'illustres locataires comme le duc de la Vallière qui fait décorer le salon chinois, et la marquise de Pompadour. En 1895 il est racheté par Louis Cahen d'Anvers, grand collectionneur d'art, qui restaure le parc et le château et le remeuble entièrement. Avec plus de 900 pièces de mobilier, c'est aujourd'hui l'un des châteaux les plus meublés d'Ile de France. Donné à l'Etat, le château sert de résidence pour les chefs d'Etat en visite officielle jusque dans les années 1960, avant d'être ouvert à la visite. Son parc de 85ha et ses décors en font un lieu de tournage très prisé (les liaisons dangereuses, Marie-Antoinette, Franklin, etc).

Construit au milieu du 18^e siècle par Jules Hardouin Mansart de Sagonne, le **château de Jossigny** est également une maison de plaisance, remarquable exemple d'architecture rocaille. Resté longtemps dans la même famille, il est donné à l'Etat en 1975 à la mort du baron Guy de Roig. Dans l'attente d'un important programme de restauration, le château n'est ouvert à la visite que ponctuellement pour des manifestations comme les journées du patrimoine. Le château est au sein d'un parc de 7 hectares.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de l'administratrice ou de son adjointe et rattaché hiérarchiquement à la cheffe-jardinier

Liaisons fonctionnelles : Equipe du monument, services du siège, partenaires des monuments, entreprises extérieures, visiteurs

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative) ou en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 22 979,54€ bruts annuels et 24 633,59€ bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Les jardiniers travaillent du lundi au jeudi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 12h. Des horaires décalés sont mis en place en période de fortes chaleurs.
- Compte tenu des nécessités de service, l'agent travaille en extérieur, par tous les temps.
- L'agent utilise des équipements de protection individuelle (EPI), du matériel et des produits mis à sa disposition, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Information complémentaire

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs ou travailleuses handicapés.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

Pour que votre candidature (**CV + Lettre de motivation obligatoires**) puisse être prise en compte, merci de la soumettre directement via notre logiciel de recrutement **au plus tard le 10/12/2025** : [CMN - Jardinier H/F](#)